

◆ CHARTE D'ENGAGEMENT RSE ◆

Des valeurs d'excellences ont été mises en place au sein de l'association AFEL pour s'engager dans une démarche RSE en lien avec les pratiques professionnelles et autres activités de la filière amiante.

Notre but : rassembler tous les laboratoires français du bâtiment en garantissant les bonnes pratiques et la préservation d'une saine concurrence entre chacun.



◆ L'HUMAIN

- Protéger la santé et l'intégrité physique de ses collaborateurs.
- Lutter contre toute forme de discrimination.
- Valoriser et développer les compétences de ses collaborateurs.

◆ L'ENVIRONNEMENT

- S'engager dans une politique de développement durable visant à économiser l'eau et l'énergie, et réduire la consommation de matière plastique.

◆ L'INTEGRITE ECONOMIQUE

- Tenir compte de la localisation de ses fournisseurs : à offre égale, privilégier la proximité.
- Favoriser la production d'emplois locaux en excluant toute délocalisation d'exploitation analytique en vue de répondre à des demandes issues du marché national.

◆ L'ETHIQUE DES AFFAIRES

- Mener une politique commerciale responsable.
- Respecter les règles d'une concurrence loyale.
- Exiger le meilleur de nos partenaires.
- Eviter les conflits d'intérêts.
- Protéger l'information interne, confidentielle et la propriété intellectuelle.

Signature du président AFEL :
ANIS MEGDICHE